

Menus du lundi 30 septembre au vendredi 4 octobre 2013

LUNDI MIDI

Tomate Vtte ou Radis beurre ou Pomelos ☺
Emincé de dinde au curry ou Omelette au fromage ☺
Mélange de légumes verts et féculents à la Provençale ☺
Laitage ☺ ou Fromage
Barre Mars glacée ou Fruit au choix ☺

MARDI MIDI

Strasbourgeoise ou Salade méli-mélo ou Melon ☺
Croustillant de viande ou Tendron de veau Nîmoise ☺
Poêlée cinq légumes ☺
Laitage ☺ ou Fromage
Compote ou Crème vanille ou Fruit frais au choix ☺

MERCREDI MIDI

Feuilleté thon ciboulette ou Salade mixte ☺
Hachi Parmentier
Duo de courgettes à la crème ☺
Laitage ☺ ou Fromage
Compote ou Crème vanille ou Fruit frais au choix ☺

JEUDI MIDI

Charcuterie ou œuf mayonnaise ou Betterave Vtte. ☺
Pilons aux herbes ou Brochette de poisson beurre blanc ☺
Frites ou Poêlée de légumes ☺
Laitage ☺ ou Fromage
Biscuiterie ou Fruit frais ☺

VENDREDI MIDI

Marco Polo ou Cœur de palmier Vtte ou Salade verte ☺
Marmite du pêcheur ou Quenelles au gratin ☺
Riz pilaf ou Duo de courgette à la crème ☺
Laitage ☺ ou Fromage
Dessert au choix ou Fruits frais ☺

(☺) = menu dirigé (le plus léger)

🍷 découverte 🍷

LUNDI SOIR

Salade de champignons de Paris
Croustade de veau
Choux fleur au gratin
Laitage ☺ ou Fromage
Raisin noir et biscuit

MARDI SOIR

Salade aux fines herbes
Brandade de poisson
Laitage ☺ ou Fromage
Flan nappée caramel ou fruit

MERCREDI SOIR

Fond d'artichaut garni
Nuggets de poulet ou poisson
Pommes rôsti
Laitage ☺ ou Fromage
Glace ou Fruits frais ☺

JEUDI SOIR

Tomate mimosa
Lasagne au bœuf VBF
Salade ou Duo de légumes
Laitage ☺ ou Fromage
Biscuiterie et Pomme

V.B.F (viande bovine Française).

BIO

Sous réserve de modifications pour raisons techniques ,Les familles du plan alimentaire seront toutefois respectées

Menus établis selon le Décret n° 2011-1227 du 30/09/2011 visant au respect de nouvelles règles alimentaires.